

TULLE, le 19 Janvier 2010

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)**

*Secrétariat Général  
KP/CL*

**Arrêtés du 19 Janvier 2010**

**N° 001** - Arrêté retirant et remplaçant l'arrêté n° 183 du 23 décembre 2009, portant approbation de la convention souscrite avec l'association des Restos du Cœur pour occupation d'un appartement dans le bâtiment sis Route de Virevialle

**N° 002** - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 961,11 € présenté par GROUPAMA D'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 29 mars 2009, Rue des Martyrs

**N° 003** - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 1570,54 € présenté par GROUPAMA D'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 09 juin 2009, au Parking Saint Pierre

**N° 004** - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 1125,07 € présenté par GROUPAMA D'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 21 septembre 2009, au Théâtre Municipal

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.